



**Agrément Formation
Efficacité Energétique**

Agrément N° : OF 132 2021-EA

Attestation de Reconduction du 02/06/2021

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur

Date de 1^{ère} attribution : 25/05/2021

QUALIBAT atteste que l'organisme :

CEDRA

N° de déclaration d'activité : 119 307 440 93

est agréé conforme:

Aux exigences de l'arrêté du 19 décembre 2014 ainsi qu'aux exigences relatives aux financements Feebat.

En conséquence, l'organisme est autorisé à :

- dispenser la formation d'efficacité énergétique **et le module RénoVe** conformément au cahier des charges de l'annexe n°1 destinées aux professionnels réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique du bâtiment dans le cadre du dispositif RGE
- organiser le contrôle individuel de connaissances théoriques des stagiaires à l'issue de la formation ou à des candidats qui non pas suivi la formation

Pour les modules de formation suivants :

**Animation en présentielle
Animation distancielle en classes virtuelles
Animation multimodale**

Sur le site suivant :

**25 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**

Ces formations doivent impérativement être réalisées par des formateurs agréés.
La liste des formateurs agréés est disponible sur demande auprès de CERTIBAT.

Sous réserve du respect des dispositions de contrôles de CERTIBAT et sauf retrait, suspension ou modification, la fin de validité de cet agrément est fixée au 31/03/2022.

**Abel VIGNON
Responsable des Certifications**

Sauf suspension notifiée entre temps à l'organisme désigné ci-dessus, le présent document n'a qu'une valeur indicative.
Seule fait foi la base de données des certificats accessible à l'adresse internet : www.certibat.fr

